

formulaire de débit direct

SEIC
Service électrique intercommunal SA
Case postale 56
CH-1904 Vernayaz

simplifiez-vous la vie grâce au débit direct...

Le débit direct vous permet de régler vos factures automatiquement, tout en gardant le contrôle. Le processus est simple, sûr et transparent.

- Vous avez en permanence le contrôle sur vos paiements: vous pouvez faire opposition à tout prélèvement dans les 30 jours, en retournant à votre banque/poste l'avis de débit que vous signez, afin de contester le paiement et être remboursé.
- Vous ne vous préoccupez plus de remplir vos ordres de paiement ou de vous rendre à la poste. Vous ne vous souciez plus du paiement de vos factures. Elles sont réglées automatiquement le jour de leur échéance.

adresse de facturation

M. Mme

prénom _____ nom _____

rue _____ n° _____ NPA _____ ville _____

pays _____

autorisation de débit avec possibilité de contestation (veuillez remplir en caractère d'imprimerie, s.v.p.)

J'autorise ma banque/poste, sous réserve de contestation, à débiter de mon compte les factures émises par le bénéficiaire SEIC.

Si le solde de mon compte n'est pas suffisant pour procéder au débit, aucun prélèvement ne sera effectué et la facture restera ouverte pour SEIC.

Ma banque/poste me fera parvenir un avis pour chaque débit effectué de mon compte. Le montant débité me sera remboursé si je retourne à ma banque/poste dans les 30 jours, l'avis de débit que je signe pour contester le paiement effectué.

compte postal n° _____ - _____ - _____

nom de la banque _____

adresse de la succursale _____

IBAN n° _____

lieu et date _____ signature du client _____

rectifications (laisser vide, à remplir par la banque)

clearing bancaire n° _____

IBAN n° _____

nom de la banque _____

LSV-IDENT **SE11W** Bénéficiaire : SEIC - Service électrique intercommunal SA - Case postale 56 - 1904 Vernayaz